

PÊCHERIES DE THONS ROUGES ET DE GERMONS AU LARGE, ENTRE LA PROVENCE ET LA CORSE

par Guy DE LA TOURRASSE

Assistant au laboratoire de Biarritz

Notre connaissance des thonidés de la Méditerranée, fort avancée sur certains points, présente encore sur d'autres points des lacunes importantes. Voici quelques précisions qui nous paraissent dignes d'être versées à ce vaste dossier, d'un intérêt à la fois scientifique et économique.

CHOSSES VUES A BORD D'UN THONIER NIÇOIS

Vers le début de septembre 1950, nous remarquâmes dans le port de Monaco la présence d'un petit navire de pêche, l'« Annonciation », dont le gréement comportait les deux tangons caractéristiques d'un thonier. Nous mettant aussitôt en rapport avec le patron-armateur, M. GOUGELET, demeurant à Nice, nous obtenions des renseignements pleins d'intérêt sur sa pêche. Deux semaines plus tard, M. GOUGELET nous offrait la possibilité de participer à une de ses sorties, prévue pour trois jours, du 19 au 22 septembre.

Cette sortie avait pour buts :

- 1) d'observer en détail la technique d'un des premiers bateaux pratiquant régulièrement, et avec des résultats intéressants, la pêche aux thons en pleine mer, au large des côtes de Provence et jusqu'en Corse;
- 2) de faire l'examen biologique rapide des thons capturés, aux points de vue des espèces, de la taille, du sexe, des contenus stomacaux, en précisant autant que possible les points et les conditions des captures;
- 3) de prendre des températures et des échantillons d'eau en surface.

LES DEUX THONIERES DE NICE

L'« Annonciation » et sa réplique le « Saint-Louis » (patron-armateur : M. J. CHEYRESY), basé également à Nice, et ne différant du premier que par la forme de la passerelle, sont deux anciennes tartanes à voiles, construites à Agde, vers 1906, selon le type des bateaux-bœufs de cette côte. Leurs coques, très robustes, ont 15 m de long et 4 m, 80 de large; elles sont équipées l'une et l'autre d'un diesel de 72 cv, qui leur procure une vitesse maxima voisine de 7 nœuds. La voilure auxiliaire, appuyée sur un fort mât AV, comprend une trinquette et un foc.

A part les divers travaux de remorquage, renflouage, etc, qui les occupent fréquemment, ces bateaux sont principalement armés pour le chalutage, jusqu'à 150 m, avec treuil et potences classiques. En été, les potences sont remplacées par un gréement de pêche au thon, imité de celui des dundees bretons : deux tangons de 7 m, articulés au pied du mât, s'abaissent, en pêche, presque à l'horizontale, jusqu'à appuyer sur le plat-bord. Ils soutiennent chacun deux lignes de traîne, l'une à l'extrémité, l'autre à mi-longueur, qui passent sur de petites poulies et viennent se fixer sur un hauban ou sur le mât. Trois autres lignes, à l'AR, partent simplement du plat-bord : deux latérales, et une septième, très courte, dans le sillage. Leurs longueurs s'échelonnent, de 40 à 35 brasses, pour les lignes des tangons, à 15 brasses pour celle de la poupe.

Chacune est munie d'un système amortisseur très simple, formé d'une lanière de caoutchouc de 40 cm de long, 2 cm de large et 4 mm d'épaisseur (morceau de chambre à air d'auto), prise à chaque extrémité par une clé du cordeau, entre deux points de celui-ci, distants d'environ 1 m; elle joue en même temps le rôle d'avertisseur visuel du ferrage. Les quatre lignes des tangons possèdent chacune un hâle-à-bord terminé par un petit anneau dans lequel coulisse le cordeau. Celui-ci est de 30 à 36 brins.

Les bas de ligne sont en acier doux galvanisé, de 6 ou 7 dixièmes de mm, et n'ont pas plus de 3 brasses de long. Ils se terminent, comme toutes les lignes bretonnes, par un grand hameçon double sans ardillon, orné d'une légère houppe de crins de rayonne jaunes ou bleus (suivant que le ciel est couvert ou clair). Le bateau en pêche file ses 7 nœuds habituels, mais réduit à 5 n. sur les bancs de germons; lorsqu'un poisson se ferre, il ralentit jusqu'à environ 3 n. pour l'embarquer avec plus de sûreté. Malgré cette précaution, le quart environ des poissons se décrochent; le fait de ne pas pouvoir filer les lignes entraîne d'autre part un certain pourcentage de ruptures par les thons rouges qui dépassent 20 à 25 kg.

L'équipage de chacun de ces thoniers ne comprend que deux personnes : sur l'« Annonciation », le patron et sa femme; sur le « Saint-Louis », le patron et un matelot. Ce qui, joint au prix de vente du thon à Nice (moyenne de 250 fr) assure à ces bateaux une bonne rentabilité, pendant quatre mois de l'année.

LA SORTIE A BORD DE L'« ANNONCIATION »

Retardée de trois jours par une opération de renflouement urgente, notre sortie a eu lieu les 22 et 23 septembre 1950. En voici le compte rendu résumé.

Départ de Nice le 22, à 9 h. 30, route vers le cap Corse pendant 3 heures. Temps très clair, brise W, mer n° 2. A 10 h. 40, température en surface : 21°6.

12 h. 30 : à environ 18 milles au S de San Remo, changement de route : cap au 42, vers Savone; température en surface : 20°.

13 h. 15 : capture de 2 germons, un ♂ de 64 cm, une ♀ de 69 cm. Les gonades du ♂ peu développées, celles de la ♀ au stade III-IV (granulation visible à l'œil nu); l'estomac de la ♀ contenait : 5 Paralepis, de nombreux Syngnathes, 1 Trachurus jeune, 3 Phyllosomes de Scyllaridés. Quelques oiseaux de mer aperçus autour du point de capture.

14 h. : un germon ♂ de 71 cm; dans l'estomac : un Myctophidé, plusieurs petits céphalopodes, nombreux *Euthemisto bispinosa*.

17 h. : à 6 milles au S du cap de Melle, température en surface : 22°5.

18 h. 30 : à 5 milles au S de l'île de la Gallina, soleil juste couché, brise W fraîche : capture de 2 germons : 1 ♂ de 67 cm, 1 ♀ de 68 cm, avec gonades peu développées; dans les estomacs, quelques petits Syngnathes.

21 h. 30 : entrée dans le port de Savone. Bilan de la journée : 8 germons ferrés, 5 capturés, pesant au total 28 kg.

Le 23, à 5 h. 15, départ de Savone. Mer n° 1, brise légère de S-SW, temps clair.

8 h. : à 18 milles au S de Savone, température en surface 21°6. Cap sur Nice.

15 h. 30 : à 4 milles au S du Musée de Monaco : température en surface : 22°6.

Au retour, aucun poisson n'a été touché.

AUTRES RENSEIGNEMENTS OBTENUS

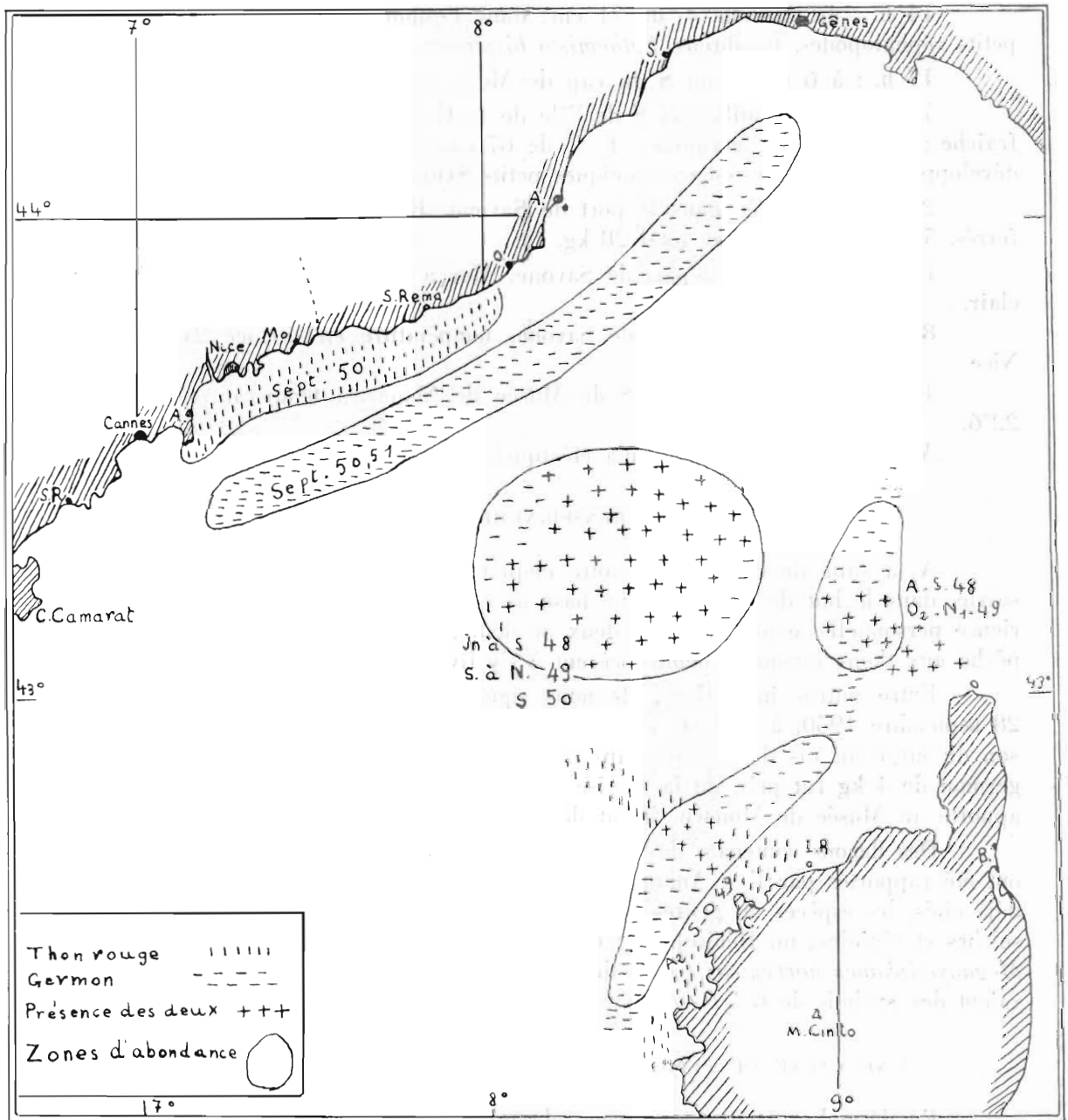
A la suite de cette sortie, notre enquête auprès de M. GOUGELET a été poursuivie, dans le but de recueillir une base de documentation, et de profiter de l'expérience personnelle acquise par ces deux pêcheurs, qui ignoraient presque tout de la pêche aux thons lorsqu'ils commencèrent à s'y livrer, en 1948.

Entre autres indications, ils nous signalaient la capture de 7 germons, le 28 septembre 1950, à environ 4 milles au S du cap Ferrat. Le passage de ce poisson du large au ras de certains caps ne doit pas être un fait bien rare, puisqu'un germon de 4 kg fut pris, de la falaise même, par un amateur pêchant au lancer lourd; apporté au Musée de Monaco, il fut déterminé par G. BELLOC.

Des flacons contenant des contenus stomacaux de thons, rouges et blancs, nous ont été rapportés par l'« Annonciation », en 1950 et 1951. En plus des animaux déjà cités, les espèces ou genres les plus fréquemment discernables étaient de petites seiches et sépioles; un Hétéropode : *Carinaria mediterranea*; de grandes quantités de *Meganyctiphanes norvegica*; parmi des débris de poissons non reconnaissables, figuraient des anchois de 6 à 9 cm (parages de Calvi).

UNE CARTE DE PÊCHE DES THONIDÉS DANS LE GOLFE DE GÈNES

En décembre 1950, nous avons obtenu du patron de l'« Annonciation » un document que nous jugeons d'un certain intérêt, pour l'exploration et la mise en valeur future des thonidés du large, dans la région Provence-Corse. Sur un décalque de carte englobant ses zones de recherches, M. GOUGELET a porté pour le germon et le thon rouge, les secteurs qu'il avait trouvés les plus favorables, au cours des étés de 1948, 1949 et 1950; il y a indiqué en outre le mois et la quinzaine de ses meilleurs rendements. Nous reproduisons cette carte aussi fidèlement que possible, en ajoutant le chiffre 51 au secteur qui s'est confirmé les années suivantes, et particulièrement en 1951.



Cette carte de pêche, établie par un marin très consciencieux, est probablement la première à fournir des précisions sur les rassemblements de germons dans la Méditerranée du Nord.

En 1951, les deux thoniers niçois firent, pendant les mois d'août et de septembre, plusieurs sorties fructueuses, suivant un itinéraire triangulaire assez fréquent : en partant de Nice, trois heures de route au S, pour retrouver les bancs de thons rouges passant au large du cap d'Antibes. Puis 5 ou 6 heures au N-E, plus ou moins

parallèlement à la côte, jusque par le travers de San Remo; retour, le soir même, à Monaco ou à Nice. Certains jours, à deux heures de marche, soit 12 à 15 milles dans le S-E de Monaco, ils tombaient sur la grande « avenue des germons » qu'indique la carte, de Cannes à Savone. Cette bande poissonneuse se retrouvait à la même place qu'en 1950, se rapprochant ou s'écartant de la côte, suivant que soufflait le vent d'Est ou le mistral. Chacun des Niçois y fit plusieurs captures journalières de 50 à 70 germons, soit 300 à 400 kg. La meilleure pêche de M. et M^{me} GOUGELET se situe cependant plus à l'Est (Oneglia): elle fut de 112 germons dans une après-midi (environ 600 kg).

Il existe une autre source d'informations pour situer la présence des thons au large de la Provence: le nombre et le lieu de capture obtenues par les équipages des petits caboteurs, sur la ligne Nice-Ajaccio. En dépit du mauvais rendement des lignes de traîne aux allures supérieures à 8 nœuds (nombreux poissons perdus par arrachage de la mâchoire ou rupture de l'engin), certaines traversées procurent à ces équipages des prises de 20 à 30 poissons qui, à Marseille surtout, sont écoulés sans difficulté, bien que la production du thon rouge à Martigues semble augmenter depuis quelques années. D'après une information fournie par M. GOUGELET, le secteur poissonneux situé au large de Marseille et de Toulon serait déjà peuplé de thoniers espagnols venus des ports catalans, et pêchant à la traîne, par équipes.

A l'autre extrémité de la Côte-d'Azur, les pêcheurs italiens de San Remo exploitent le thon blanc, chaque année, en septembre et octobre, mais sans s'écarter, semble-t-il, à plus de 10 ou 15 milles de leur port. Ce sont souvent des Siciliens, qui pêchent à la ligne de traîne bouettée d'une sardine morte, rendue plus attrayante par le procédé de l'écope, ou « jetto di acqua ». Leur rendement atteint 40 germons par jour, pour deux ou trois hommes.

CONCLUSION

Ces quelques faits, observés ou recueillis sur place, nous portent à croire qu'une tentative de pêche à l'appât vivant serait, après un temps de tâtonnements indispensables, couronnée de succès. La région Provence-Corse, sans offrir les énormes richesses en thons du Golfe de Gascogne, doit permettre à des ports comme Antibes, Villefranche et Menton, de retrouver une certaine activité de pêche, et rendre même possible l'installation ultérieure d'une fabrique de conserves, sur le littoral des Alpes-Maritimes.
